

DATE STAGES UDFO34 POUR L'ANNEE 2025



Intitulé du stage	Condition(s) à remplir par le stagiaire Dans tous les cas : être présenté par son syndicat	Année 2025	
		Objectifs	Dates
FO 1^{er} niveau	- Manifester un intérêt pour l'action syndicale.	<ul style="list-style-type: none"> → Établir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société. → Organiser et coordonner le travail syndical. → Donner envie de militer (occuper une fonction syndicale, poste électif). 	<ul style="list-style-type: none"> Du 13 au 17 janvier Du 07 au 11 avril Du 30 juin au 04 juillet Du 22 au 26 sept. Du 08 au 12 déc.
Fonctionnement et communication du syndicat	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir effectué le stage Découverte FO. - Être membre du bureau ou de la section syndicale, ou en passe de l'être. 	<ul style="list-style-type: none"> → Connaître les statuts du syndicat et la signification de « porter le mandat ». → Acquérir les bases de trésorerie. → Exprimer une problématique syndicale à l'oral et l'argumenter. → Conduire une réunion. → Maîtriser la communication écrite (tracts, page Facebook, adresse mail, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Du 10 au 14 février Du 02 au 06 juin Du 20 au 24 octobre
Je négocie	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir effectué le stage Découverte FO. - S'adresse principalement aux Délégués syndicaux et aux Secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CTP se retrouvant en situation de négociation. 	<ul style="list-style-type: none"> → Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat. → Les champs de négociation ne sont pas spécialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Du 04 au 06 mars Du 18 au 20 nov.
Connaître ses droits	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir effectué le stage Découverte FO - Appréhender la recherche dans le code du travail et la Convention collective dans l'activité quotidienne du syndicat. - Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> → Faire appliquer la Convention collective et le Code du travail dans l'activité quotidienne du syndicat. → Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Du 28 au 30 avril Du 09 au 11 sept.